

BTS assistance technique d'ingénieur

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFAI ADOUR
Florine BONATI
05.59.53.23.83
isabelle.duffau@metaladour.org

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Actif(ve) non salarié(e)
Elève sous statut scolaire

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titulaire du BTS ATI peut exercer un large éventail d'activités dans le domaine des études en organisation de projets ou en recherche-développement. Dans le domaine des études, il sait actualiser une documentation, mettre à jour une base de données, rédiger un cahier des charges, concevoir ou modifier une solution technique ; en organisation de projets, il est à même de préparer les réunions, d'en produire la synthèse et de diffuser l'information ; en recherche et développement, il peut assurer la mise en place d'expériences de laboratoire et la réalisation d'essais et de mesures, rédiger des comptes rendus d'expérimentations et participer à la veille technologique de l'entreprise. Par ailleurs, il peut exercer des fonctions de gestion de production ou de gestion commerciale, prendre en charge l'actualisation des dossiers de maintenance

Contenu et modalités d'organisation

En plus des enseignements généraux (français, langue vivante, mathématiques, physique et physique appliquée, bureautique et outils de communication, économie et gestion de l'entreprise), la formation comporte des enseignements professionnels industriels : construction mécanique (5 heures hebdomadaires la 1^{re} année, 4 heures hebdomadaires la 2^e année) ; construction électrique (électronique, électrotechnique) (4 heures hebdomadaires la 1^{re} année, 3 heures hebdomadaires la 2^e année) ; automatismes, informatique industrielle (3 heures hebdomadaires la 1^{re} année, 3 heures hebdomadaires la 2^e année) ; étude de systèmes techniques (2 heures hebdomadaires la 1^{re} année, 4 heures hebdomadaires la 2^e année) ; organisation industrielle (3 heures hebdomadaires la 1^{re} année, 3 heures hebdomadaires la 2^e année). Sous statut scolaire, l'élève est en stage en entreprise pendant 6 à 8 semaines en fin de 1^{re} année.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

BTS assistance technique d'ingénieur - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

BTS assistance technique d'ingénieur - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence professionnelle dans le secteur de la production industrielle, en licence sciences et techniques pour l'ingénieur, en classe préparatoire ATS pour entrer dans une école d'ingénieur ou en école spécialisée.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00334284	du 01/09/2023 au 30/06/2025	Billère (64)	CFAI ADOUR - SITE D'ASSAT	Non éligible		
00423887	du 09/09/2024 au 30/06/2026	Billère (64)	CFAI ADOUR - SITE D'ASSAT	Non éligible		
00533975	du 01/09/2025 au 30/06/2027	Billère (64)	CFAI ADOUR - SITE D'ASSAT	Non éligible		
00651751	du 01/09/2026 au 30/06/2028	Billère (64)	CFAI ADOUR - SITE D'ASSAT	Non éligible		